**FICHE 2.1.3**

**PROMOUVOIR UNE MOBILITE INCLUSIVE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 2**  **Axe 1** | **Enjeu : Renouveler la ville et diversifier ses fonctions** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Les quartiers prioritaires sont globalement bien insérés au sein des communes et à l’échelle de l’agglomération ; * La desserte de certains quartiers (Rochepinard, Fontaines, Niqueux Bruère...) pourrait être améliorée (lisibilité, fréquence, temps de parcours...) * La politique de déplacement déclinée dans le cadre du PDU est très fortement orientée vers la mobilité durable et solidaire ; * Pour les quartiers prioritaires, l’enjeu essentiel est d’améliorer la desserte par les modes alternatifs à la voiture et de développer des services d’accompagnement à la mobilité des habitants. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Améliorer la desserte de transports en commun, soutien des modes actifs et du partage des déplacements motorisés ; * Accompagner les ménages vulnérables vers une offre adaptée ; * Actualiser et renforcer de l’observation (Enquête Ménages Déplacement et mobilité professionnelle). |
| **Réalisations attendues** | * Desservir les quartiers prioritaires par des axes structurant de transport urbain (PDU) par la création d'une desserte par un TC à haut niveau de service de chacun des six quartiers prioritaires (Fontaines, Rabaterie, Maryse Bastié, La Riche Centre, Bords de Loire, Bergeonnerie) ; * Développement des actions de médiation sur le réseau de bus et de tram (dont le nouveau « service pilote ») et de conseil en mobilité via la plate-forme de mobilité mise en place par le conseil départemental ; * Etude de la refonte de la grille de tarification sociale des transports publics pour prendre en compte les revenus et la situation sociale des usagers et non plus seulement leur statut ; * Renforcement de la promotion et du soutien aux mobilités actives (développement du réseau cyclable, aménagement d’espaces de stationnement vélos sécurisés, action de formation, essaimage des activités de formation, réparation, recyclage dans les quartiers) ; * Poursuite de l’amélioration de la qualité et de l’accessibilité des espaces publics au profit des modes non motorisés ; * Promotion des services de co-voiturage et d’auto-partage auprès des habitants des quartiers prioritaires ; * Amélioration de la connaissance de la mobilité des habitants des quartiers prioritaires en mobilisant davantage les données disponibles et observation des effets du tramway. |
| **Effets attendus** | * Hausse de l’utilisation des transports publics et des modes actifs par les habitants des quartiers prioritaires (cf. nouvelle enquête ménages déplacements) ; * Baisse des dépenses liées aux transports pour les habitants les plus modestes ; * Mise en place d’actions innovantes dans les quartiers prioritaires en faveur des mobilités durables et solidaires. |
| **Echelle Territoriale** | * Agglomération et quartiers prioritaires. |
| **Animateur** | * Tour(s)plus / agence d’urbanisme |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Région Centre, Conseil Départemental, DDT, Fil Bleu, SNCF, associations locales intervenant dans le champ des mobilités alternatives et de l’insertion (Collectif cyclistes 37, WIMOOV), conseil de développement et conseils-citoyens, entreprises recrutant dans les quartiers et engagées dans des démarches de plans de déplacements en entreprises. |
| **Financements mobilisables** |  |
| **Calendrier** | * 2015-2023 (échéance du PDU) |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre d'actions de médiation mises en place * Evolution de la grille tarifaire * Nombre d’actions de promotion des modes alternatifs et nombre de bénéficiaires résidant dans les quartiers ; * Nombre d’habitants des quartiers ayant bénéficié de conseil en mobilité via la plate-forme mobilité départementale. * Nombre d'aménagements réalisés permettant le développement des modes doux |
| **Indicateurs d’effets** | * Données de fréquentation du réseau de bus dans les quartiers ; * Résultats de la prochaine enquête déplacements prévue en 2018 (motifs, modes de transports, distance parcourue, destination selon le lieu d’origine : secteur de tirage à adapter à la nouvelle géographie prioritaire). |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | * Fiche 3.1.4 "Lever les freins périphériques à l'inscription dans un parcours professionnel et dans l'emploi" |